

**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

COMPTES ANNUELS 2020

BOURGEOISIE





**COMMUNE DE
MARTIGNY-COMBE**

Route de la Croix 32
Case postale 25
1921 Martigny-Croix

Martigny-Croix, le 21 mai 2021

A V I S

Séance de l'Assemblée bourgeoisiale

Chères Citoyennes, Chers Citoyens,

L'Assemblée bourgeoisiale est convoquée le

jeudi 10 juin 2021 à 19h30

à la salle de l'Eau-Vive à Martigny-Croix.

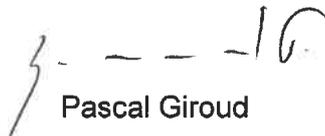
Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée du 25 février 2021.
2. Présentation et approbation des comptes 2020 de la Bourgeoisie.
3. Nomination de l'organe de révision pour la période législative 2021-2024.
4. Divers.

Le procès-verbal de l'assemblée du 25 février 2021 et les comptes 2020 de la Bourgeoisie peuvent être consultés au bureau communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la Commune (www.martigny-combe.ch).

En restant naturellement à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions d'agréer, Chères Citoyennes, Chers Citoyens, nos salutations distinguées.

Le Secrétaire


Pascal Giroud

La Présidente


Florence Carron Darbellay



MESSAGE INTRODUCTIF

Chères Bourgeoises, Chers Bourgeois,

Nous avons le plaisir de vous remettre, ci-après, les comptes annuels 2020 de la Bourgeoisie. Vous constaterez les différentes rubriques présentées au niveau du compte de fonctionnement et d'investissement avec, pour comparaison, le budget 2020 et l'exercice 2019.

Commentaire général

Comptes 2020 de la Bourgeoisie

Les comptes 2020 ont enregistré peu de mouvements durant cet exercice et l'activité forestière de la Bourgeoisie reste stable en comparaison avec les années antérieures.

Avec des dépenses de CHF 77'019.35 et des recettes de CHF 167'515.90, les comptes 2020 bouclent sur **un excédent de revenus de CHF 90'496.55.**

Avant la prise en compte des amortissements ordinaires pour un montant de CHF 5'800.-, les comptes de fonctionnement présentent **une marge d'autofinancement de CHF 96'296.55.**

Durant l'année 2020, aucun investissement n'a été réalisé pour les bâtiments de la Bourgeoisie.

Les points marquants des comptes de fonctionnement 2020 sont les suivants :

- l'encaissement de la participation au résultat au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient ;
- les travaux d'entretien du pâturage boisé du « Pro du Scex » ;
- l'entretien de la toiture de l'alpage du « Pro du Scex » suite à une rafale de vent ;
- la première vente de sapin de Noël de la Bourgeoisie à l'Eau-Vive .

Au niveau de l'entretien des pâturages boisés des alpages, les dépenses pour l'alpage du Pro du Scex ont été compensées par un prélèvement dans le fonds de reboisement.

En comparaison avec les comptes 2019, les comptes 2020 de la Bourgeoisie ont comptabilisé des dépenses supérieures dans le compte de fonctionnement concernant l'entretien des bâtiments d'alpage. En effet, suite à une rafale de vent, une légère partie de la toiture de l'alpage du Pro du Scex s'est envolée et a dû être remplacée.

En ce qui concerne le bois de feu, les comptes 2020 enregistrent une augmentation des charges et des recettes concernant l'achat et la vente de bois. Les comptes 2020 enregistrent également pour la première fois l'achat et la vente de sapins de Noël pour les Bourgeois.

Les recettes de location du bâtiment d'alpage sont restées identiques aux comptes 2019. En effet, les comptes 2020 enregistrent un montant de CHF 1'440.- concernant la location du bâtiment de Bovinette-Dessous loué au Service de la chasse, de la pêche et de la faune de l'Etat du Valais. Le bâtiment est utilisé par le garde-chasse.

L'excédent de revenus de **CHF 90'496.55** est lié principalement à l'encaissement du dividende de la participation au sein du Triage forestier de Martigny - Vallée du Trient.

Au sujet de l'amortissement du bâtiment d'alpage de Bovinette-Dessous, le montant reste important et se monte à CHF 5'800.- pour l'année 2020. Conformément aux exigences légales, un amortissement annuel de 10% minimum est calculé sur le patrimoine administratif. Ce dernier s'élève à **CHF 52'100.-** au 31 décembre 2020.

En ce qui concerne les autres comptes de la Bourgeoisie, il est à noter qu'en raison du COVID, la journée des Bourgeois n'a pu avoir lieu durant l'année 2020. Les autres comptes ne présentent aucune modification majeure au niveau du compte de fonctionnement durant l'année 2020 par rapport au budget 2020 et à l'année 2019. Le bois est toujours directement acheté au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient, puis revendu, avec un rabais de CHF 20.- pour les quatre premiers stères, à chaque bourgeois qui passe commande. Ainsi, le compte de fonctionnement des forêts n'enregistre plus que les charges liées au rabais accordé aux bourgeois.

Conclusion

La situation financière de la Bourgeoisie reste très saine et permet de voir l'avenir avec sérénité.

En effet, l'adhésion au Centre de triage Martigny - Vallée du Trient approuvée par l'Assemblée bourgeoisiale permet de couvrir les charges courantes de la Bourgeoisie grâce à l'encaissement d'un dividende. Le montant du dividende est revu d'année en année selon le résultat du Centre de triage. Le Centre de triage Martigny - Vallée du Trient a décidé lors de sa dernière séance d'augmenter le montant de versement du dividende pour l'année 2021.

De plus, le prêt de la Bourgeoisie de Martigny-Combe à la Municipalité de Martigny-Combe à hauteur maximum de CHF 1 Mio fait rentrer dans le ménage bourgeoisial une recette d'intérêts pour un montant d'environ CHF 3'400.- pour l'année 2020.

Grâce à ces rentrées, notre Bourgeoisie reste toujours en mesure de faire face à ses engagements. En effet, pour rappel, l'endettement net de la Bourgeoisie est considéré comme nul et la fortune de la Bourgeoisie augmente même au 31 décembre 2020 à environ **2,2 Mios**.

Nous profitons de l'occasion qui nous est offerte pour vous remercier de votre collaboration et de la confiance que vous nous témoignez. Soyez assurés de notre motivation à tout mettre en œuvre afin de vous garantir un service et des prestations de qualité et, ainsi, continuer à répondre à vos attentes.

Nous tenons à remercier la Commission bourgeoisiale pour son précieux soutien et sa bonne collaboration ainsi que tout le personnel communal et forestier pour l'excellent travail effectué en 2020.

Le Conseil communal

Administration Communale
de Martigny-Combe
Conseil bourgeoisal

1921 MARTIGNY-CROIX

Martigny, le 21 mai 2021 D/cr

Rapport du Réviseur sur les comptes annuels 2020 à l'Assemblée bourgeoisale

En notre qualité de réviseur, selon les articles 83 à 86 de la Loi sur les communes du Canton du Valais du 5 février 2004 (ci-après LCo) et selon les articles 72 à 75 de l'Ordonnance sur la gestion financière des communes du 16 juin 2004 (ci-après Ofinco), nous avons effectué l'audit conformément au mandat qui nous a été confié des comptes annuels ci-joints de la Bourgeoisie de Martigny-Combe, comprenant le bilan et le compte administratif (compte de fonctionnement et compte des investissements) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020.

Responsabilité du Conseil bourgeoisal

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux prescriptions des articles 74 et ss de la LCo ainsi que de l'Ofinco incombe au Conseil bourgeoisal. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil bourgeoisal est responsable de l'application de méthodes comptables appropriées ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité du réviseur

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément aux prescriptions de la LCo et de l'Ofinco et à la recommandation d'audit suisse 60 *Audit et rapport de l'auditeur de comptes communaux*. Selon cette recommandation d'audit, nous devons respecter les règles d'éthique professionnelle ainsi que planifier et réaliser l'audit de façon à pouvoir constater avec une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi



qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2020 sont conformes aux prescriptions légales (LCo et Ofinco) et aux règlements y relatifs.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales de qualification et d'indépendance conformément aux prescriptions de l'art. 83 de la LCo et des articles 72 et 73 de l'Ofinco et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de notre audit, nous relevons en outre que

- l'évaluation des participations et des autres éléments du patrimoine financier est appropriée ;
- le niveau des amortissements comptables est conforme aux dispositions de l'Ofinco ;
- l'équilibre financier à terme paraît assuré ;
- selon notre appréciation, la Bourgeoisie est en mesure de faire face à ses engagements ;
- l'entretien final avec le Conseil bourgeoisial a eu lieu ;

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

FIDUCIAIRE DINI & CHAPPOT SA

Ph. Dini
Expert-réviser agréé
(Réviser responsable)

C. Rama
Experte-réviser agréée



Bourgeoisie de
Martigny-Combe
Comptes annuels
2020

BOURGEOISIE DE MARTIGNY-COMBE

BILANS COMPARES AUX 31 DECEMBRE 2020 ET 2019

	31.12.2020	31.12.2019
	CHF	CHF
<u>ACTIF</u>		
Patrimoine financier		
<u>Actifs circulants</u>		
Poste	686 893.26	839 980.51
Banques, c/c	3 964.88	3 964.88
Banque, compte à terme	164 124.17	144 204.17
Municipalité de Martigny-Combe, c/c	556 090.74	334 891.24
Actifs transitoires	0.00	380.00
Total actifs circulants	1 411 073.05	1 323 420.80
<u>Actifs immobilisés</u>		
Terrains des Condémines	422 000.00	422 000.00
Forêts	367 000.00	367 000.00
	789 000.00	789 000.00
Patrimoine administratif		
Bâtiments d'alpages	52 100.00	57 900.00
	52 100.00	57 900.00
Prêt et participations permanentes		
Association triage forestier Martigny-Vallée du Trient	56 644.65	56 644.65
	56 644.65	56 644.65
Total actifs immobilisés	897 744.65	903 544.65
TOTAL ACTIF	2 308 817.70	2 226 965.45
<u>PASSIF</u>		
<u>Fonds étrangers</u>		
Passifs transitoires	1 403.35	1 400.00
Financements spéciaux		
Fonds de reboisement	75 767.76	84 415.41
Total fonds étrangers	77 171.11	85 815.41
<u>Fonds propres</u>		
Fortune au début de l'exercice	2 141 150.04	2 118 208.24
Résultat de l'exercice	90 496.55	22 941.80
Total fonds propres	2 231 646.59	2 141 150.04
TOTAL PASSIF	2 308 817.70	2 226 965.45

ENGAGEMENT HORS BILAN AU 31 DECEMBRE 2020 ET 2019

	31.12.2020	31.12.2019
Cautionnements, obligations de garantie et constitutions de gages en faveur de tiers	CHF	CHF
Aucun cautionnement	-	-
Actif mis en gage ou cédés pour garantir des engagements de la Municipalité		
Aucun actif mis en gage	-	-
Montant des dettes découlant de contrats de leasing non portées au bilan		
Aucun contrat de leasing	-	-
Valeur d'assurance des immobilisations corporelles		
Valeur d'assurance des bâtiments	904 000.00	904 000.00
Tableau synoptique des crédits d'engagement utilisés et encore disponible		
Aucun crédit d'engagement utilisé et encore disponible au 31 décembre	-	-
Tableau des crédits complémentaires		
Aucun crédit complémentaire au 31 décembre	-	-
Participation		
Triage Forestier Martigny - Vallée du Trient Part Martigny-Combe (25%)	926 256.79	
Financement :		
Résultat s/forêts protection 2008/2011 (Résultat dans le Triage)	286 847.00	
Résultat s/forêts protection 2012 (Résultat dans le Triage)	71 711.75	
Investissement 2012	143 000.00	
Investissement 2015	377 527.00	
Investissement 2016	47 171.04	

Tableau synoptique des crédits d'engagement et complémentaires utilisés et encore disponibles
assemblée bourgeoisiale
Ofinco, art. 30, al. 2, litt.d.e + art. 69bis et ter

Exercice comptable 2020

Compte	Libellé, ouvrage	Crédit initial		Crédit complémentaire				Crédit global	Crédit utilisé	Crédit disponible	Crédit valable jusqu'en	
		Montant investissement net	Organe compétant: décision du		Montant	Conseil municipal	Montant					Assemblée Primaire
			Conseil Municipal	Assemblée Primaire								
	Néant											
Les compétences de l'AB se montent à 10'000												

Les crédits d'engagements de la compétence de l'exécutif ne figurent pas dans ce tableau.

Tableau des crédits budgétaires et supplémentaires
assemblée bourgeoisiale
Ofinco, art. 69quater et quinquies

Exercice comptable 2020

Compte	Libellé, ouvrage	Budget	Compte	Ecart en francs	Date d'information à l'assemblée primaire
	Néant				

Les dépassements de crédit budgétaire inférieurs à 50'000 ne figurent pas dans ce tableau

Les dépassements de crédit budgétaire concernant des dépenses liées ne figurent pas dans ce tableau

COMPTES

DE

FONCTIONNEMENT

2020

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
01	BOURGEOISIE - ADMINISTRATION GENERALE	10,539.50	110,458.75	12,900.00	45,000.00	12,446.20	43,087.90
01.3	C H A R G E S	10,539.50		12,900.00		12,446.20	
01.30	CHARGES DE PERSONNEL	1,809.00		1,800.00		1,849.50	
01.300.01	Commission de la Bourgeoisie	1,809.00		1,800.00		1,849.50	
01.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	5,090.50		7,500.00		6,956.70	
01.318.01	Frais de port	221.45		200.00		220.40	
01.318.02	Frais administratifs divers	300.00		300.00		300.00	
01.318.04	Frais fiduciaire et vérificateurs	1,400.10		1,300.00		1,292.40	
01.318.05	Frais administration Municipalité	2,000.00		2,000.00		2,000.00	
01.319.01	Impôts cantonaux	557.05		500.00		525.35	
01.319.02	Cotisations et dons	200.00		200.00		200.00	
01.319.03	Journée des Bourgeois	22.90		3,000.00		1,978.35	
01.319.04	Frais de réception et de représentations	389.00				440.20	
01.32	INTERETS PASSIFS	140.00		100.00		140.00	
01.321.01	Intérêts et frais du c/c	140.00		100.00		140.00	
01.39	IMPUTATIONS INTERNES	3,500.00		3,500.00		3,500.00	
01.399.01	Participation des employés pour la Bourgeoisie	2,500.00		2,500.00		2,500.00	
01.399.02	Participation pour autorités communales	1,000.00		1,000.00		1,000.00	
01.4	R E V E N U S		110,458.75		45,000.00		43,087.90
01.42	REVENUS DES BIENS		110,458.75		45,000.00		43,087.90
01.422.00	Intérêts des placements		3,486.00		10,000.00		5,587.90
01.422.03	Dividendes		106,972.75		35,000.00		37,500.00

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
02	IMMEUBLES, RURAUX, ALPAGES	16,974.80	11,287.65	15,800.00	9,700.00	16,345.65	12,390.75
02.3	C H A R G E S	16,974.80		15,800.00		16,345.65	
02.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	11,174.80		10,000.00		9,845.65	
02.314.01	Entretien des Alpages	8,647.65		9,000.00		9,750.75	
02.314.02	Entretien bâtiment d'alpage	2,527.15		1,000.00		94.90	
02.33	AMORTISSEMENTS	5,800.00		5,800.00		6,500.00	
02.331.02	Amortissement bâtiment d'alpage	5,800.00		5,800.00		6,500.00	
02.4	R E V E N U S		11,287.65		9,700.00		12,390.75
02.42	REVENUS DES BIENS		2,640.00		2,700.00		2,640.00
02.427.01	Produit de locations des alpages		1,200.00		1,200.00		1,200.00
02.429.01	Location "Chalet Bovinette"		1,440.00		1,500.00		1,440.00
02.48	PRELEVEMENTS SUR LES FINANCEMENTS SPECIAUX		8,647.65		7,000.00		9,750.75
02.480.00	Prélèvements sur les financements spéciaux		8,647.65		7,000.00		9,750.75

Compte	Désignation	Comptes 2020		Budget 2020		Comptes 2019	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
03	FORETS	49,505.05	45,769.50	41,500.00	38,500.00	40,320.00	36,575.00
03.3	C H A R G E S	49,505.05		41,500.00		40,320.00	
03.31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	49,505.05		41,500.00		40,320.00	
03.314.04	Achat de bois	47,609.50		41,500.00		40,320.00	
03.314.05	Achat de sapin de Noël	1,895.55					
03.4	R E V E N U S		45,769.50		38,500.00		36,575.00
03.42	REVENUS DES BIENS		45,769.50		38,500.00		36,575.00
03.429.02	Bois de feu		44,779.50		38,500.00		36,575.00
03.429.05	Vente de sapins		990.00				

Aperçu du compte administratif

Compte
2019Budget
2020Compte
2020

Compte de fonctionnement

Résultat avant amortissements comptables

Charges financières	- CHF	62 611.85	64 400.00	71 219.35
Revenus financiers	+ CHF	92 053.65	93 200.00	167 515.90
Marge d'autofinancement (négative)	= CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	= CHF	29 441.80	28 800.00	96 296.55

Résultat après amortissements comptables

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	29 441.80	28 800.00	96 296.55
Amortissements ordinaires	- CHF	6 500.00	5 800.00	5 800.00
Amortissements complémentaires	- CHF	-	-	-
Amortissement du découvert au bilan	- CHF	-	-	-
Excédent de charges	= CHF	-	-	-
Excédent de revenus	= CHF	22 941.80	23 000.00	90 496.55

Compte des investissements

Dépenses	+ CHF	-	-	-
Recettes	- CHF	-	-	-
Investissements nets	= CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	= CHF	-	-	-

Financement

Marge d'autofinancement (négative)	- CHF	-	-	-
Marge d'autofinancement	+ CHF	29 441.80	28 800.00	96 296.55
Investissements nets	- CHF	-	-	-
Investissements nets (négatifs)	+ CHF	-	-	-
Insuffisance de financement	= CHF	-	-	-
Excédent de financement	= CHF	29 441.80	28 800.00	96 296.55

Aperçu du bilan et du financement		Etat 31.12.2019	Etat 31.12.2020	Provenance des fonds	Emploi de fonds
1	Actif	2 226 965.45	2 308 817.70	(diminution des actifs, augmentation des passifs)	(augmentation des actifs, diminution des passifs)
	Patrimoine financier	2 112 420.80	2 200 073.05		
10	Disponibilités	988 149.56	854 982.31	133 167.25	-
11	Avoirs	1 123 891.24	1 345 090.74	-	221 199.50
12	Placements	-	-	-	-
13	Actifs transitoires	380.00	-	380.00	-
	Patrimoine administratif	114 544.65	108 744.65		
14	Investissements propres	57 900.00	52 100.00		
15	Prêts et participations permanentes	56 644.65	56 644.65		
16	Subventions d'investissement	-	-		
17	Autres dépenses activables	-	-		
	Financements spéciaux	-	-		
18	Avances aux financements spéciaux	-	-	-	-
	Découvert	-	-		
19	Découvert du bilan	-	-		
2	Passif	2 226 965.45	2 308 817.70		
	Engagement	1 400.00	1 403.35		
20	Engagements courants	-	-	-	-
21	Dettes à court terme	-	-	-	-
22	Dettes à moyen et à long terme	-	-	-	-
23	Engagements envers des entités particulières	-	-	-	-
24	Provisions	-	-	-	-
25	Passifs transitoires	1 400.00	1 403.35	3.35	-
	Financements spéciaux	84 415.41	75 767.76		
28	Engagements envers les financements spéciaux	84 415.41	75 767.76	-	8 647.65
	Fortune	2 141 150.04	2 231 646.59		
29	Fortune nette	2 141 150.04	2 231 646.59		
				Excédent de financement du compte administratif	96 296.55
				Insuffisance de financement du compte administratif	-
					229 847.15
					229 847.15

Compte de fonctionnement selon les tâches	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
0 Administration générale	12 446.20	43 087.90	12 900.00	45 000.00	10 539.50	110 458.75
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	56 665.65	48 965.75	57 300.00	48 200.00	66 479.85	57 057.15
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des charges et des revenus	69 111.85	92 053.65	70 200.00	93 200.00	77 019.35	167 515.90
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	22 941.80		23 000.00		90 496.55	

Compte de fonctionnement selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
30 Charges de personnel	1 849.50		1 800.00		1 809.00	
31 Biens, services et marchandises	57 122.35		59 000.00		65 770.35	
32 Intérêts passifs	140.00		100.00		140.00	
33 Amortissements	6 500.00		5 800.00		5 800.00	
34 Parts à des contributions sans affectation	-		-		-	
35 Dédommagements versés à des collectivités publiques	-		-		-	
36 Subventions accordées	-		-		-	
37 Subventions redistribuées	-		-		-	
38 Attributions aux financements spéciaux	-		-		-	
39 Imputations internes	3 500.00		3 500.00		3 500.00	
40 Impôts		-		-		-
41 Patentes et concessions		-		-		-
42 Revenus des biens		82 302.90		86 200.00		158 868.25
43 Contributions		-		-		-
44 Parts à des recettes et contributions sans affectation		-		-		-
45 Restitutions de collectivités publiques		-		-		-
46 Subventions		-		-		-
47 Subventions à redistribuer		-		-		-
48 Prélèvements sur les financements spéciaux		9 750.75		7 000.00		8 647.65
49 Imputations internes		-		-		-
Total des charges et des revenus	69 111.85	92 053.65	70 200.00	93 200.00	77 019.35	167 515.90
Excédent de charges		-		-		-
Excédent de revenus	22 941.80		23 000.00		90 496.55	



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Actifs Immobilisés	01.01.2020	Investissements	Total avant amortissements	Amortissements	Ventes	31.12.2020
Terrains des Condémines	422 000.00	0.00	422 000.00	0.00	0.00	422 000.00
Forêts	367 000.00	0.00	367 000.00	0.00	0.00	367 000.00
Bâtiments d'alpages	57 900.00	0.00	57 900.00	5 800.00	0.00	52 100.00
Total	846 900.00	0.00	846 900.00	5 800.00	0.00	841 100.00



Bourgeoisie

Tableau des amortissements

Fonctions	Investissements nets	Amortissements 10%	Amortissements complémentaires	Amortissements exercices antérieurs	Total
Immeubles, ruraux, alpages	0.00	0.00	0.00	5 800.00	5 800.00
Total	0.00	0.00	0.00	5 800.00	5 800.00

Aperçu des indicateurs financiers

1. Degré d'autofinancement (I1)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent de l'investissement net)	invest. nég.	invest. nég.	invest. nég.

Valeurs indicatives

$I1 \geq 100\%$	5 - très bien
$80\% \leq I1 < 100\%$	4 - bien
$60\% \leq I1 < 80\%$	3 - satisfaisant (à court terme)
$0\% \leq I1 < 60\%$	2 - insuffisant
$I1 < 0\%$	1 - très mauvais

NB : Si les investissements nets sont négatifs (recettes d'investissements supérieures aux dépenses d'investissements), le ratio n'a pas de valeur indicative et c'est pourquoi il n'est pas pris en compte dans le calcul de la moyenne.

2. Capacité d'autofinancement (I2)	2019	2020	Moyenne
(Autofinancement en pour cent des revenus financiers)	35.8%	60.6%	52.1%

Valeurs indicatives

$I2 \geq 20\%$	5 - très bien
$15\% \leq I2 < 20\%$	4 - bien
$8\% \leq I2 < 15\%$	3 - satisfaisant
$0\% \leq I2 < 8\%$	2 - insuffisant
$I2 < 0\%$	1 - très mauvais

3. Taux des amortissements ordinaires (I3)	2019	2020	Moyenne
(Amortissements ordinaires en % du PA à amortir)	10.1%	10.0%	10.1%

Valeurs indicatives

$I3 \geq 10\%$	5 - amort. suffisants
$8\% \leq I3 < 10\%$	4 - amort. moyens (à court terme)
$5\% \leq I3 < 8\%$	3 - amort. faibles
$2\% \leq I3 < 5\%$	2 - amort. insuffisants
$I3 < 2\%$	1 - amort. nettement insuffisants

3.2 Taux global des amortissements	2019	2020	Moyenne
(Amort. + solde compte fonct. en % du PA à amortir + découvert)	45.7%	166.3%	102.8%

4. Endettement net par habitant (I4)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute moins PF réalisable par habitant)	-3427	-3581	-3504

Valeurs indicatives

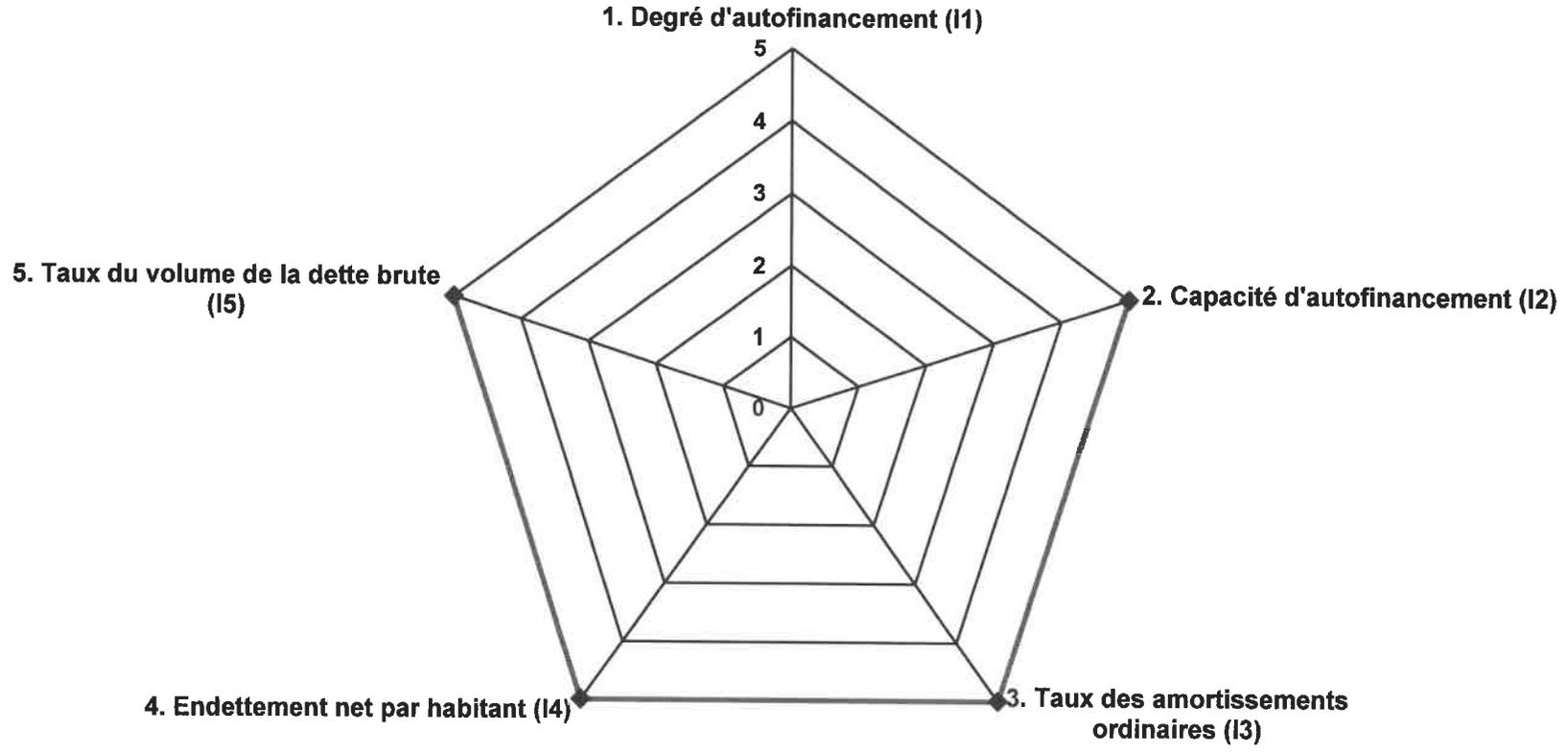
$I4 < 3'000$	5 - endettement faible
$3'000 \leq I4 < 5'000$	4 - endettement mesuré
$5'000 \leq I4 < 7'000$	3 - endettement important
$7'000 \leq I4 < 9'000$	2 - endettement très important
$I4 \geq 9'000$	1 - endettement excessif

5. Taux du volume de la dette brute (I5)	2019	2020	Moyenne
(Dette brute en % des revenus financiers)	1.7%	0.9%	1.2%

Valeurs indicatives

$I5 < 150\%$	5 - très bien
$150\% \leq I5 < 200\%$	4 - bien
$200\% \leq I5 < 250\%$	3 - satisfaisant
$250\% \leq I5 < 300\%$	2 - insuffisant
$I5 \geq 300\%$	1 - mauvais

Graphique des indicateurs - moyenne des années 2019 et 2020



COMPTES

D'INVESTISSEMENT

2020

Compte des investissements selon les tâches

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
0 Administration générale	-	-	-	-	-	-
1 Sécurité publique	-	-	-	-	-	-
2 Enseignement et formation	-	-	-	-	-	-
3 Culture, loisirs et culte	-	-	-	-	-	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	-	-	-	-	-	-
6 Trafic	-	-	-	-	-	-
7 Protection et aménagement de l'environnement, yc eau, égouts, déchets	-	-	-	-	-	-
8 Economie publique, yc services industriels	-	-	-	-	-	-
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	

Compte des investissements selon les natures

Compte 2019

Budget 2020

Compte 2020

	Compte 2019		Budget 2020		Compte 2020	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
50 Investissements propres	-		-		-	
52 Prêts et participations permanentes	-		-		-	
56 Subventions accordées	-		-		-	
57 Subventions redistribuées	-		-		-	
58 Autres dépenses activables	-		-		-	
60 Transferts au patrimoine financier		-		-		-
61 Contributions de tiers		-		-		-
62 Remboursement de prêts et participations permanentes		-		-		-
63 Facturation à des tiers		-		-		-
64 Remboursement de subventions acquises		-		-		-
66 Subventions acquises		-		-		-
67 Subventions à redistribuer		-		-		-
Total des dépenses et des recettes	-	-	-	-	-	-
Excédent de dépenses		-		-		-
Excédent de recettes	-		-		-	